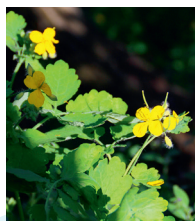




Opération ZÉRO PHYTO NATURE EN VILLE ET DÉNEIGEMENT ALTERNATIF

La chélidoine grande-éclaire



La chélidoine est de la famille du coquelicot. Son nom, en grec, signifie « hirondelle ». Il serait dû à ses grandes fleurs jaunes qui apparaissent au même moment que cet oiseau migrateur en Europe. La chélidoine a été utilisée en homéopathie pour son action sur la circulation sanguine, puis délaissée du fait de sa relative toxicité. Son latex jaune a la réputation de faire disparaître les verrues, mais attention : en cas d'exposition au soleil, le latex peut provoquer de légères brûlures !

Bonne lecture et à très vite sur
www.smbvb.fr



DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

DÉNEIGEMENT ALTERNATIF ET RÉDUCTION DE

Dans le cadre de l'opération zérophyto n°2, la question de l'action des sels de déneigement et de leur impact a été posée. Moins connus et médiatisés que les produits phytosanitaires, ces sels de déneigement représentent pourtant une menace pour les ouvrages et les milieux.



Comment **limiter l'impact du déneigement** sur l'environnement ? Comment **assurer la viabilité hivernale** - une circulation viable et sécurisée lors d'épisodes neigeux - **en limitant l'usage de sels de déneigement** ? Telles sont les questions auxquelles a souhaité répondre le **parcours de formation « Déneigement alternatif »** de l'opération zérophyto n°2. Objectif : **limiter au maximum les impacts du sel de déneigement sur la Bièvre, ses affluents et sur les espaces végétalisés** qui assurent la gestion à la source des eaux pluviales. Suivies par les 8 communes adhérentes de l'opération, les journées de formation ont rappelé les impacts du sel de déneigement et les principales voies de contamination de l'environnement. Elles ont aussi permis de caractériser les usages des

communes, leur application de la viabilité hivernale, et ont mené à des expérimentations avec des produits de déneigement alternatifs.

VISITE ET AUDIT DES SITES DE STOCKAGE

Lors d'une première journée de formation individuelle, **les pratiques des communes ont été inventoriées et les sites de stockage des produits de déneigement visités**. Plusieurs études ont en effet démontré qu'**une des principales voies de contamination relève du mauvais conditionnement des produits**. Exposés à l'action du vent, de la pluie et de l'humidité, ils sont lessivés et se répandent dans les milieux naturels. Ils perdent à la fois en efficacité et gênent les efforts logistiques au

Réduire l'usage des sels de déneigement : une nécessité !

Nécessaires en cas d'événement neigeux, les sels de déneigement appliqués sur la chaussée permettent de faire fondre la neige et le verglas sur une durée limitée. Mais leur impact sur l'environnement est important. Composés de chlorure de sodium, d'agent fondant, d'agent anti-mottant et d'éléments traces et insolubles,

ils nuisent aux sols, végétaux et eaux. Ils provoquent le déséquilibre des sols dans lesquels ils se stockent. Ils peuvent dessécher les tissus cellulaires des végétaux. Réputés pour leur action corrosive, ils suivent généralement le cycle de l'eau. Leur usage doit donc être raisonné et méthodique.



L'ÉPANDAGE DES SELS DE DÉNEIGEMENT



moment des interventions : le sel humide a tendance à « croûter » et demandera un effort supplémentaire aux équipes afin d'être cassé puis chargé dans les épandeurs. Ces dernières devront en outre disposer de vis-sans-fin afin d'assurer un bon épandage sur la chaussée... Les visites faites lors des premières journées de formation individuelles ont montré que la plupart des communes ont des **difficultés à disposer d'un site de stockage viable**, faute d'espaces au sein des centres techniques et face aux coûts que cela représente.

VERS DES PLANS DE DÉNEIGEMENT ALTERNATIFS

Les audits et visites des sites de stockage ont par la suite permis de **travailler sur la réalisation de plans de déneigement alternatif** avec les communes, afin de **mieux encadrer les épandages** et de **prendre des mesures de réduction quant aux espaces sensibles**. Les arbres d'alignement et les massifs fleuris possiblement exposés ont été localisés, comme les différents espaces verts. Parmi les mesures de réduction possibles, **la création de voies « tampons »** aux abords des arbres et des alignements a été proposée. Elle permet de limiter la contamination des fosses de plantation en déneigeant seulement la partie centrale des voiries et créant une alternance de la circulation. **Pour les espaces verts, c'est plutôt un déneigement mécanique simple**, sans épandage de produit, qui a été envisagé. Un traitement spécifique qui **peut également être appliqué aux équipements publics, cours d'écoles et abribus**. Quant aux espaces verts très sensibles et aux voies dangereuses ou très exposées à des aléas verglaçants, leur fermeture a été recommandée en cas d'épisode neigeux. Ces propositions faites à chacune des communes ont permis d'aboutir à une esquisse de plan de déneigement alternatif qui recense et localise les solutions apportées par le bureau d'étude CIAE.

PROPOSITION DE PRODUITS DE DÉNEIGEMENT ALTERNATIFS

Le sujet du déneigement alternatif a également posé la **question des produits utilisés**. Lors des formations individuelles, **plusieurs produits ont été présentés** pour remplacer les sels de déneigement habituels (le chlorure de sodium). Ils avaient été sélectionnés en amont pour leurs intérêts écologique - ils sont moins nocifs mais n'ont pas d'impact neutre pour autant -, économique et pour leur disponibilité sur le marché. Parmi les produits présentés, **les communes**



en ont principalement retenu deux à des fins d'expérimentations : le chlorure de magnésium, généralement sous forme de paillettes et dont l'efficacité permet de réduire drastiquement les quantités épandues, et le « Stop gliss bio », composé de copeaux de bois imprégnés d'une saumure de chlorure de magnésium.

RÉSULTATS D'EXPÉRIMENTATIONS ET VISITE D'UN SITE DE STOCKAGE « MODÈLE »

En clôture de la formation « Déneigement alternatif », une **journée de partage d'expérience** a eu lieu au Moulin de la Bièvre en mars. Elle a rassemblé les communes de **Bourg-la-Reine, Chevilly-Larue, Antony et Fresnes**. Après une présentation des mesures prises par chacune des communes, celles-ci ont fait part de leurs expérimentations. **Le « Stop gliss bio » ne s'est pas avéré efficace, contrairement au chlorure de magnésium**. Antony a ainsi généralisé son application. L'utilisation d'autres formes de chlorure de sodium a aussi été questionnée, **l'efficacité de la saumure** ayant été prouvée à Antony et Bourg-la-Reine.

La problématique des sites de stockage a également été évoquée lors de cette journée et des réflexions ont été engagées. **L'achat de bennes de stockage bâchées est ressorti comme une solution temporaire efficace** pour limiter la contamination des milieux et la dégradation des sels.

Le groupe a enfin visité le site de stockage de Bourg-la-Reine, aménagé en 2010 au sein du Centre technique municipal. La Ville y dispose d'un stock de sel bien conditionné et scellé. Les agents réginaburgiens ont par ailleurs présenté l'unité de saumure et les différents produits alternatifs stockés dans l'entrepôt. Au terme de cette journée, **les communes ont montré leur intérêt à améliorer encore les conditions de stockage de leurs produits ainsi que leurs pratiques**.



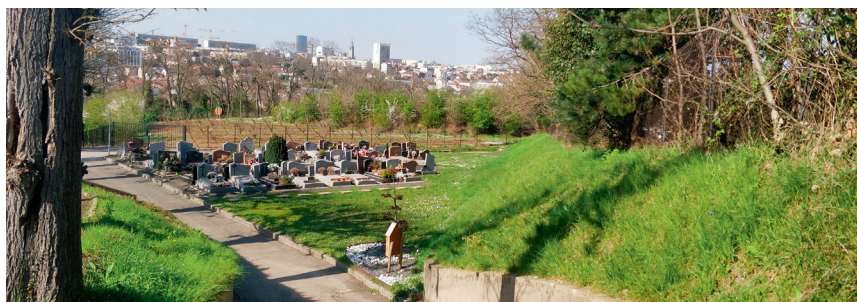
Les villes témoignent...



Arcueil, Cachan et L'Haÿ-les-Roses

FORMATIONS CIMETIÈRE

Végétalisation, diversification des espèces végétales, plan de gestion différenciée... Les formations ont permis de mieux envisager l'avenir en zérophyto des cimetières d'Arcueil, de Cachan et de L'Haÿ-les-Roses.



Les Villes de Cachan et Arcueil ont reçu leur formation individuelle concernant la gestion et l'optimisation des cimetières en zérophyto en février et mars. Ces formations ont permis d'aborder l'importance du végétal et de la sélection d'espèces végétales diversifiées dans l'aménagement des cimetières.

La ville d'Arcueil, notamment, est parvenue au cours des 5 dernières années à

finaliser sa transition vers le zérophyto et reçoit aujourd'hui moins de plaintes des usagers. La formation de ses agents a traité des différentes méthodes de gestion écologique des espaces verts mais aussi des actions quotidiennes permettant de valoriser la biodiversité urbaine.

La pose de nichoirs, la création de tas de bois, ainsi que l'implantation de

prairies fleuries et de haies champêtres composées de plusieurs espèces végétales permettent à la fois de créer des habitats pour la petite faune urbaine et de valoriser les pollinisateurs. Alors que les espèces végétales traditionnelles des cimetières comme le buis ou les ifs sont de plus en plus exposées à des ravageurs, l'implantation d'espèces végétales diversifiées limite également la destruction des plantations.

La seconde partie de formation dispensée aux agents de Cachan a, elle, permis de travailler sur la végétalisation de plusieurs zones du cimetière et la mise en place progressive d'un plan de gestion différenciée des espaces. Ce plan sera intégré à un plan de développement durable du cimetière visant à mieux qualifier sa gestion.

Arcueil

UN CHANTIER PARTICIPATIF AVEC DES ÉCOLIERS

Des écoliers arcueillais ont été sensibilisés aux bonnes pratiques du jardinage avant de prendre part à la réalisation d'un semis de prairie fleurie.

- Le 29 mars 2022, des élèves de l'école publique maternelle Jules-Ferry ont réalisé un semis de prairie fleurie sur l'un des massifs en terre de l'école. Les enfants ont déjà une expérience de la terre : des chantiers de plantation sont régulièrement organisés par l'école avec les élèves et les agents du service Espaces verts d'Arcueil.

- Pour l'occasion, le massif avait été préalablement travaillé par les agents. Les enfants ont d'abord participé au griffage du sol, avec des griffes maraîchères. Ils ont ensuite semé les graines de prairie chacun leur tour. Après le semis, les graines ont enfin



été réparties de manière homogène à l'aide de râpeaux.

Avant ce chantier participatif, un temps de sensibilisation avait été organisé. Il a

porté principalement sur les besoins des plantes, le lien entre la végétation et les insectes, et les « produits nocifs à ne pas appliquer sur les plantes ».





Arcueil, L'Haÿ-les-Roses

FORMATION À LA LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS ET MALADIES

Après ceux de Sceaux, les agents des villes d'Arcueil, Cachan et L'Haÿ-les-Roses ont été formés à la lutte contre les maladies des végétaux et les ravageurs tout en réduisant l'utilisation des produits phytosanitaires.



Au cours du mois de mars, une partie des agents des Espaces verts d'Arcueil, Cachan et L'Haÿ-les-Roses ont suivi, dans leurs locaux, la formation "ravageurs et maladies" proposée par l'opération « ZéroPhyto » du SMBVB. Ces journées de formation ont porté sur l'identification des ravageurs, nuisibles et maladies, leur éradication sans utilisation de produits phytosanitaires, la lutte biologique, la restauration d'un écosystème équilibré, et les soins préventifs. Elles se sont

terminées par une visite de terrain et une mise en application.

Arcueil et L'Haÿ ne font pas encore face à de nombreux ravageurs ou maladies, mais les communes doivent tout de même lutter contre la pyrale du buis et la chenille processionnaire du pin, présente notamment aux abords du coteau d'Arcueil et au parc du Jardin de la Bièvre à L'Haÿ-les-Roses. Plusieurs pièges ayant été testés, ceux mécaniques par collet (cerclage du tronc des pins) ont démontré

les résultats les plus probants.

Des nichoirs à mésange vont également être installés à proximité des pins pour tenter de favoriser une lutte biologique. D'autres actions de lutte biologique visant à recréer des habitats pour attirer les espèces prédatrices des insectes ravageurs sont en revanche contraintes faute de grandes surfaces où planter des végétaux. Les parcs et jardins manquant encore de diversité floristique sont ainsi, petit à petit, aménagés en conséquence.

Villejuif

CHANCRE COLORÉ : DES PLATANES ABATTUS À VILLEJUIF

En avril, 14 platanes situés en zone infectée chancre à Villejuif ont été abattus, en conformité avec l'arrêté national de lutte du 22/12/2015. Ces arbres doivent être revalorisés

en plaquettes de bois énergie pour chaufferie. Une nouvelle campagne de surveillance des platanes va être conduite sur la région par le SRAL et Fredon Île-de-France.

En cas de suspicion, contactez la DRIAIF :

tél : 01 41 73 48 00

mail : sral-rungis.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

BOURG-LA-REINE LABELLISÉE « TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE »

L'opération zérophyto comprend un accompagnement à la labellisation afin de valoriser les pratiques vertueuses mises en œuvre par les communes. Bourg-la-Reine vient ainsi d'obtenir le label « Territoire engagé pour la nature » en 2021.



Anne Sauvey,
Maire adjointe Ville durable
Mairie de Bourg-la-Reine



Désimperméabilisation et
végétalisation de la contre-allée
Carnot à Bourg-la-Reine (2022).

La démarche a porté ses fruits. Bourg-la-Reine est désormais labellisée « Territoire engagé pour la nature ». Après une réunion de travail avec le SMBVB et le CIAE, un dossier a été rempli et soumis par la Ville à l'Agence régionale de la Biodiversité en Île-de-France (ARB IDF). Avec succès. Sur le territoire de la Bièvre aval, Sceaux et Arcueil avaient également été reconnus "Territoire engagé pour la nature" respectivement en 2020 et 2021.

« Nous sommes très fiers d'être reconnus Territoire Engagé pour la Nature dans la continuité du label Terre Saine (2018). Pour les agents de la ville et leurs élus, c'est un encouragement fort à poursuivre le travail qu'ils effectuent depuis des années et, pour les habitants, le signe que la commune se soucie de leur santé. Notre dernière réalisation, la transformation d'une partie de la contre-allée Carnot en espace de fraîcheur, connaît d'ailleurs un grand succès et va être poursuivie. Suppression du bitume, infiltration directe de l'eau et végétalisation en sont les clefs. Merci au SMBVB pour son aide ! », a réagi Anne Sauvey, adjointe au Maire de Bourg-la-Reine déléguée à la Ville durable.

Cette labellisation assure en effet la valorisation des pratiques de la commune, mais pas seulement : elle lui permet également d'accroître la visibilité de ses actions, de partager les bonnes pratiques avec d'autres collectivités engagées et de bénéficier de l'accompagnement d'experts qui l'aideront à développer plusieurs outils pertinents. La ville a notamment pour projet de réaliser un atlas de la biodiversité communale participatif : tous les habitats écologiques potentiels de la ville devraient être répertoriés avec la participation des Reginaburgiens, ainsi sensibilisés et impliqués.

Dans le cadre de l'opération zérophyto, plusieurs propositions de labellisations en lien avec la biodiversité urbaine et la gestion des espaces sans produits phytosanitaires ont été faites aux communes (labels "Terre Saine" ou "Eco-jardin"). Ces labels sont efficaces pour promouvoir les actions réalisées, pour inscrire les villes dans des réseaux, mais aussi pour valoriser les bonnes pratiques mises en œuvre auprès des populations. Quand une demande n'aboutit pas, elle permet néanmoins aux services municipaux de réviser leurs pratiques et d'en assurer la pérennité.

FORMATION RAVAGEUR :

- Chevilly-Larue - 5 Avril
- Cachan - 7 Avril

FORMATION GESTION DIFFÉRENCIÉE :

- Chevilly-Larue - 21 avril
et 30 mai

BALADE URBAINE :

- Cachan - 23 avril (journée
de la terre)
- L'Haÿ-les-Roses - 8 mai
(fête de la nature)
- Chevilly-Larue - 21 mai
(faites du jardinage)